

Charte Formation

Cette charte décline les valeurs de l'Association Appartenances : **le respect de l'identité et de l'altérité, les compétences et l'intégrité**, au niveau de la formation qui est considérée comme un droit fondamental de la personne.

Appartenances offre des formations de base pour les personnes migrantes ainsi que des formations dans le domaine des migrations, de l'interculturalité, de l'interprétariat communautaire et de la violence organisée. Ces formations visent à promouvoir une intégration critique, créatrice et réciproque, l'égalité des chances, l'émancipation et la citoyenneté.

Visant l'autonomie des participant-e-s, elles fournissent des outils qui facilitent la compréhension de leur environnement, l'élargissement des perspectives, le renforcement du pouvoir d'agir.

Ces formations visent l'approfondissement des connaissances, le renforcement des compétences et des qualifications, via un processus de développement personnel, communautaire ou institutionnel.

La formation est transversale à tous les secteurs d'Appartenances et s'articule avec leurs autres prestations. Chaque secteur adapte son dispositif de formation aux besoins, caractéristiques et contextes des personnes et institutions concernées.

Selon ces principes, Appartenances s'engage à :

- Communiquer sur les objectifs généraux et pédagogiques, le programme et les modalités de chaque formation ; proposer un cadre de formation (lieu, durée, rythme, horaires, accueil enfants...) facile d'accès, convivial, adapté aux caractéristiques des participant-e-s.
- Proposer des approches pédagogiques participatives, favorisant la co-construction du savoir et son transfert dans la vie quotidienne.
- Prendre en compte et valoriser les acquis (connaissances, compétences, parcours,...) et les expériences des participant-e-s, favoriser leur processus d'apprentissage selon leurs spécificités et leurs besoins.
- Évaluer régulièrement la satisfaction et les apports de la formation pour la personne et son contexte, afin d'adapter nos dispositifs au plus près des réalités.
- Évaluer annuellement l'ensemble de nos formations, leur cohérence et leur pertinence par rapport aux besoins des publics concernés.
- Informer le réseau, les organismes de financement et le public en général, de manière précise et transparente sur nos activités et leurs modalités.

Au-delà de la transmission de connaissances, les formateurs et formatrices d'Appartenances se positionnent comme des facilitateurs et facilitatrices, des guides, au carrefour des besoins et intérêts des participant-e-s, de la dynamique d'apprentissage dans un contexte donné.

Pour cela, elles-ils s'appuient sur leur expertise ainsi que sur le partage et la capitalisation de leurs expériences de terrain. Elles-ils peuvent bénéficier d'un soutien conceptuel et méthodologique à travers leur formation continue, des supervisions et intervisions autour de leurs pratiques.

A travers le label eduQua, Appartenances s'efforce d'améliorer la qualité de ses formations, tant pour les participant-e-s que les donateurs, donatrices et autres parties prenantes.